

ASSUREZ LA SÉCURITÉ DE VOS ENFANTS AU TERRAIN DE JEUX

Les enfants adorent les terrains de jeux! Ils peuvent y explorer plusieurs activités, mesurer leur adresse et rencontrer d'autres enfants.

Les terrains de jeux peuvent cependant présenter des dangers! Le plus souvent, les enfants se blessent lorsqu'ils font une chute de l'un des appareils.

Voici trois conseils qui vous permettront d'assurer la sécurité de vos enfants :

1. Avant votre départ, jetez un œil sur votre enfant

• Enlevez tout ce qui pourrait étrangler votre enfant.

Portez attention aux cordons et aux lanières sur les vêtements de votre enfant. En hiver, utilisez des pinces plutôt que des cordons pour retenir les mitaines. Plutôt qu'une écharpe, faites porter un collet à votre enfant. Ne le laissez pas apporter une corde à danser ou son casque de vélo sur le terrain.



2. Vérifiez le terrain de jeux avant d'y laisser jouer votre enfant

• Choisissez un terrain de jeux présentant une surface

épaisse et lisse ou caoutchoutée plutôt qu'un sol en terre ou gazonné. Le sol doit être recouvert de sable, de tapis de caoutchouc mousse, de gravier ou de copeaux de bois afin de protéger votre enfant s'il fait une chute. Si la surface du sol n'est pas lisse et suffisamment épaisse, ne laissez votre enfant jouer qu'avec les appareils près du sol.

• Avec votre talon, vérifiez la profondeur de la surface.

Elle doit avoir au moins 6 pouces (15 centimètres). Si elle est usée près d'une glissoire ou d'une balançoire, restaurez la surface avec votre chaussure.

• Avant de laisser votre enfant se servir d'un appareil d'où il pourrait faire une chute, assurez-vous que les rampes et les dispositifs de protection contre les chutes sont en bon état.

• Portez attention aux endroits où votre enfant pourrait se coincer la tête ou le cou.

Vérifiez si votre enfant peut se coincer la tête ou le cou dans les ouvertures. Il y a alors un danger qu'il s'étrangle. Les ouvertures doivent être plus petites que 3 1/2 pouces (9 centimètres) et plus grandes que 9 pouces (22,5 centimètres). Portez surtout attention à l'espace entre les marches des glissoires et entre les barreaux des barrières. Surveillez bien votre enfant.

• Portez attention au verre brisé, aux ordures, aux rebords tranchants et aux boulons à la surface des appareils.

Ramassez le verre brisé et les ordures avant de laisser votre enfant jouer. Si votre enfant est suffisamment âgé, enseignez-lui à éviter les arêtes tranchantes et les boulons protubérants. Surveillez attentivement votre enfant pour ne pas qu'il se blesse sur les arêtes tranchantes.

Voir au verso



LA SEMAINE SÉCURIJEUNES AURA LIEU DU 29 MAI AU 4 JUIN 2000.

Ce feuillet d'information a été réalisé dans le cadre d'une campagne nationale pour la sécurité sur les terrains de jeux organisée par Sécuritéjeunes Canada et commanditée par Johnson & Johnson.

SécuritéJeunes
CANADA

Johnson & Johnson

3. Surveillez bien votre enfant

- **Enseignez-lui les règles de sécurité suivantes :** attendre son tour, glisser les pieds en premier, ne pas grimper dans l'échelle quand il y a quelqu'un, s'agripper aux rampes, s'asseoir sur les balançoires et les glissoires, ne pas rester près des balançoires ni au pied des glissoires.
- **Si votre enfant a entre 5 et 9 ans, portez attention à ce qu'il fait.** À cet âge, les enfants aiment le risque. Assurez-vous que votre enfant se sert des appareils en toute sécurité.
- **Si votre enfant a moins de 5 ans :**

Ne le laissez pas jouer sur les appareils de plus de 5 pieds (1,5 mètre). À cette hauteur, la plupart des adultes peuvent facilement atteindre un enfant. Ne le laissez pas grimper plus haut.

Restez à proximité de votre enfant quand il grimpe dans une échelle ou un appareil en hauteur. Vous devez toujours pouvoir attraper facilement votre enfant. Vous pourrez ainsi lui éviter de faire une chute.

Restez toujours près de votre enfant. Suivez-le quand il se déplace sur le terrain de jeux.

Ne laissez pas votre enfant jouer sur des appareils destinés aux enfants plus âgés. Les terrains de jeux ont souvent des appareils qui conviennent à deux groupes d'enfants : les enfants de moins de 5 ans et les enfants de 5 à 12 ans. Si votre enfant a besoin d'aide pour grimper sur un appareil, il ne doit pas l'utiliser. Cet appareil est destiné aux enfants plus âgés.

Que devez-vous faire si votre terrain de jeux présente des dangers? Si votre terrain de jeux ne présente pas une surface lisse suffisamment épaisse, ou si vous pensez que certains appareils sont dangereux, téléphonez au responsable du terrain de jeux pour l'en informer.



Avez-vous une aire de jeux à la maison?

Consultez le site web de SécuriJeunes Canada (www.securijeunescanada.com) ou téléphonez-nous au 1 (888) 723-3847 pour savoir comment éliminer les dangers de votre aire de jeux.



Votre terrain de jeux est-il sûr?

Votre terrain de jeux ne répond peut-être pas aux normes canadiennes de sécurité. En fait, ces normes sont relativement nouvelles. Il faudra peut-être un certain temps avant que votre terrain de jeux soit sans danger. Vous pouvez assurer la sécurité de votre enfant en appliquant ces quelques conseils.



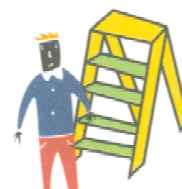
Pourquoi la supervision est-elle importante?

La majorité des blessures au terrain de jeux surviennent quand les enfants ne sont pas bien surveillés. Restez près de votre enfant et enseignez-lui à jouer en toute sécurité.



Quelle est la hauteur des appareils de votre terrain de jeux?

Les enfants risquent le plus souvent de se blesser gravement lorsqu'ils font une chute d'un appareil de plus de 5 pieds (1,5 mètre). Les enfants de moins de 5 ans ne doivent pas utiliser les appareils de plus de 5 pieds. Si votre enfant est assez âgé pour utiliser ces appareils, assurez-vous que les dispositifs de protection sont en bon état et que la surface du terrain est lisse. Surveillez toujours votre enfant lorsqu'il joue.



Pour plus de renseignements à propos de la sécurité sur les terrains de jeux, téléphonez à SécuriJeunes Canada, au 1 (888) 723-3847, ou visitez notre site web à l'adresse : www.securijeunescanada.com

LA SEMAINE SÉCURIJEUNES AURA LIEU DU 29 MAI AU 4 JUIN 2000.

Ce feuillet d'information a été réalisé dans le cadre d'une campagne nationale pour la sécurité sur les terrains de jeux organisée par SécuriJeunes Canada et commanditée par Johnson & Johnson.

SécuriJeunes
CANADA

Johnson & Johnson